

§ II- LETTRES, N°129

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°54

LETTRE, N°54

+

Dijon, 5 Décembre 1866.

C'est sans doute la dernière lettre que vous recevrez de moi avant mon départ, Mon Enfant, et il est très-probable que je ne pourrai pas vous écrire depuis là-bas, peut être ne pourrai-je même pas vous lire.

En revanche, il est très-possible que je passe par Frasnes pour m'en revenir. Vous pouvez donc laisser votre petite caisse de porcelaine à Noidans, je l'emporterai avec moi. Envoyez-moi seulement quelque chose qui me permette de prendre cela en votre nom, car on pourrait me le refuser. Si vous avez des commissions de Paris, envoyez les bien vite à Madelle Bick car je trouverai là, ~~une~~ après la Noël, une petite caisse d'elle contenant diverses petites choses entr'autres les Oeuvres reliées du R.P. Lacordaire. et le chapelet...monté en argent.

Je n'ai pas besoin de votre signature pour Paris. L'état des choses est si menaçant de tous côtés, à propos de Rome, qu'il est probable que bien des Maisons vont faire faillite. Il m'a paru imprudent dans cet état de choses de confier nos 2000 à une Caisse de Crédit. J'ai préféré les placer chez Madelle Bick. Nos paiements seront aussi faciles puisqu'elle est à Paris, et ce sera plus sûr. Elle a accepté et veut les faire fructifier du Mieux qu'elle pourra ~~en~~ par son commerce, en attendant, dit-elle, que ce qu'elle a soit à Béthanie, si Dieu le veut.-

Cependant, réflexion faite, j'attendrai pour faire partir cet argent de savoir ce que vous préférez-vous-même. Il s'agit de 2000 fr. dont 1500 environ sont dûs à M. Bouserez.



Henri-Dominique

A ce propos, n'auriez-vous personne à Tours qui put passer chez M. Bouserez, et obtenir de lui un compte définitif. De guerre lasse, ne pouvant rien tirer de lui, j'ai fait moi-même le compte de ce que je lui dois, je l'ai arrêté à 1465 f, l'avertissant que si de là (15 ou 20 gbre) jusqu'au 15 gbre je ne recevais rien de lui, je n'accepterais plus désormais aucune réclamation. J'y suis bien résolu, mais encore ne puis-je lui envoyer cette forte somme sans savoir s'il l'accepte comme fin de compte. Je ne sais pas même s'il est mort ou vivant.

J'ai 10 intentions de Messes avec hon^{res} de 1^{fr}50 qui m'ont été donnés pour l'Oeuvre, nous les ferons acquitter par M. le Curé les jours où il a dira la St^e Messe au Couvent. Il suffit de le prier de lea dire à nos intentions. Avertissez d'avance quand ces dix seront près de finir. Le dimanche il ne peut pas accepter d'honoraire, je crois, ni par conséquent dire la St^e Messe pour des intentions rétribuées. Informez-vous en.

La question de l'Aumonier avance un peu. M^{gr} m'a répondu une bonne lettre. Il termine en disant de "Je crois qu'il sera mieux, si vous avez un père agé, qu'il vienne rendre service à vos soeurs. Je ne sais si M. Bardot, après avoir commencé, continuerait."

Or, le R.P. Praquin a répondu au P. Boulanger, qu'il accepterait très-volontiers aux conditions posées (nourriture et logement) aussi longtemps qu'on voudra. que sa santé est suffisante, qu'il a besoin d'une nourriture substantielle mais frugale, en gras, et un peu de feu pendant l'hiver et quelques distractions. Il est libre quand nous voudrons; mais il attend de moi une demande formelle. Je ne l'ai pas faite encore. J'ai écrit à son sujet, pour être plus sûr, au R.P. Mas, au R.P. Saudreau, et à nos Soeurs de Bonnay qui avaient eu d'abord la pensée de l'avoir pour aumônier et qui ont préféré depuis une autre combinaison. - Le R.P. Mas seul a répondu. J'attends les 2 autres lettres pour écrire au R.P. Praquin (pourvu qu'elles ne se fassent pas trop attendre. Le R.P. Mas proteste de son dévouement toujours le même pour Béthanie et me dit sur le point en question :

" J'ai conféré avec le R.P. Provincial (du Midi) du R.P. Praquin pour votre Maison. Le T.R.P. Cormier pense qu'il ferait très-bien votre affaire. Il ne croit pas que les fatigues auxquelles il a été en



afin d'être sûr

proie aient laissé des suites aussi sérieuses que celle que vous redoutez." J'avais demandé s'il pourrait confesser et faire tout le petit ministère de la Maison, malgré son extrême fatigue de tête et de santé.

Il faudra nous décider promptement si nous voulons l'avoir pour la Noël. Quand nous serons décidés, je lui écrirai, le priant de partir au plus vite, d'aller à Besançon, de voir M. Claudon et qui lui conduira à son Eminence, de prendre ses pouvoirs et ses instructions, de voir aussi lui-même un poêle à sa fantaisie, et de l'acheter en notre nom, de le faire charger sur la voiture; vous iriez le faire chercher à la croisée des routes, et je crois qu'il se contentera pour le logement des 3 petites pièces du rez de chaussée, en faisant faire plus tard une porte de communication entre les deux dernières, et une porte donnant de la dernière sur la rue, comme nous en avons le projet, mais sans escalier, au moins pour quelque temps.

J'ai reçu la réponse des S^{rs} de Chartres au sujet de Catherine" Elle est entrée chez nous le 23 Février 1859, elle y a fait un an de postulat; puis elle a pris l'habit et est restée un an et 1/2 novice, en paroisse. elle n'a pas été et ne pouvait être admise à la Profession, parcequ'elle n'était pas obéissante, mais tenait très fortement à son sentiment et à sa volonté; nous avons trouvé que son genre de piété n'était point éclairé, et d'ailleurs ne convenait point dans notre ordre, puisqu'elle avait un travers de jugement et peu de capacité à remplir nos emplois (probablement d'institutrice) en somme, nous ne lui reconnaissons pas ce qui est requis pour la vocation religieuse parmi nous." C'est à peu près tout ce que mon frère et moi avons remarqué; seulement c'est bien modifié, bien adouci; et puis une raison grave pour elles, l'inaptitude, n'existe pas pour puisqu'elle vient à titre de soeur converse. Enfin nous croyons que cloîtrée, comme elle le désire, tout ira bien mieux. Nous avons aussi remarqué en elle des qualités précieuses, une vertu solide, un dévouement à toute épreuve, sèze dépouillant de tout pour faire du bien à la petite communauté dont elle a fait partie à Bordeaux, enfin un zèle véritable, quoique mal réglé quelquefois, pour le salut des âmes.

A vous maintenant de décider. Si vous la voulez Vous n'avez qu'à lui écrire un mot de votre part et du mien: Venez! Elle viendra aussitôt. Elle est encore chez mon frère. Je crois que son dévoue -



Guillaume
208

ment, son désir ardent de se dévouer à l'oeuvre, la connaissance que l'on a d'elle puisqu'on la voit à l'oeuvre depuis plusieurs années, méritent qu'on l'essaie. Cependant j'hésite et ne tranche rien. Je vous laisse ce soin puisque c'est vous qui aurez à la former.

La personne d'Orléans, professeur d'Anglais, dont je vous avais parlé va finir je crois par être des nôtres. Elle vient de m'ouvrir toute son âme dans une longue lettre. Il me semble qu'il y a de la ressource en cette âme. Son défaut dominant mais contre lequel elle lutte avec énergie c'est la vivacité et l'amour propre, tout le reste est très bien. Cette vivacité témoigne qu'il y a du ressort en elle, avec cela elle a de l'expérience, accoutumée qu'elle est à manier à les jeunes filles qui lui sont données pour élèves et qui presque toutes demeurent ensuite ses amies et la consultent, une fois plus grandes, sur bien des détails de leur conduite. Elle est pieuse, elle a l'attrait intérieur pour la mortification quoique réduite à peu sur ce point à cause de sa santé. La difficulté la plus sérieuse à mon avis c'est:

- 1° Son âge - 40 et quelques années.
- 2° l'absence de dot et quoique sachant travailler à l'aiguille le manque d'habitude et d'aptitude sans doute pour un travail assidu.

Elle est professeur d'Anglais et de français.

Comment utiliser ces dévouements et que répondre. Rien n'est engagé. Elle en est encore à bien se m'ouvrir son âme pour se faire connaître et il n'a pas été encore question de décision, quoiqu'elle soit attendue par elle. Donnez-moi votre avis.

Que penseriez-vous et que répondriez-vous si notre pauvre ancienne soeur St Thomas parlait de nous revenir. Je comprenais qu'elle souffrait quelque affectant d'avoir brisé avec les souvenirs du passé. J'ai fini par lui écrire une lettre où je lui dis carrément que son orgueil a tout gâté et de me dire si elle Il est trop long de vous expliquer cela; nous en causons, mais priez que Dieu nous éclaire. Elle n'a encore rien dit de cela, mais je sens que cela va venir. elle souffre, elle se reproche d'avoir manqué à sa vocation;.... Dites moi ce que vous pensez.

Ce que vous me dites de J. me fait de la peine parceque vous n'expliquez rien. Quel est donc cet entretien avec elle qui vous a tant ému? Avez-vous



espérance

lû sa lettre? Est-elle l'expression ou non de la vérité? La forme m'a semblé un peu embarrassée, mais le fond bon. Y a-t-il du nouveau que je ne sache pas, et le bien n'est il que superficiel? Ne parlez plus ainsi à demi-mots. Dites tout clair ou attendez.

J'ai envoyé le règlement du Comité à M^{le} de S. Juan, Mais c'est bien tard!

NVotre oncle, le bon P. Boulanger est en mission à Molesmes, (Côte d'Or)

J'ai vu Mad^{elle} Marie Boyer. On lui avait assuré que j'étais absent. Il n'y a rien de ce que je croyais. Elle était inquiète pour les 300^f du troussseau à compléter. L'argent placé par S^{ie} Cécile ne rapporte plus que 20^f par an, et encore, elle a tout mis entre les mains de sa mère. Il paraît que vous lui aviez fait dire de faire ainsi. Elle ne croit pas bon de le redemander. Elle veut prendre sur ses gages, un peu chaque mois, pour compléter les 300^f. Je lui ai dit de ne pas trop s'en inquiéter, de faire peu à peu ce qu'elle pourra, mais sans s'en mettre en peine.- Je ne comprends pas les 6^f de voiture que lui réclame S^{ie} Cécile. Elles n'avaient pas payé parcequ'elles pensaient que c'était la voiture et le cheval de M. le Curé, mais elles ont donné à l'homme 2^f comme pourboire. Si le voyage est fixé à 3^f, c'est donc 1^f seulement qu'on lui devait, plus le voyage de la croisée des routes qui ne peut coûter plus d'1^f ou 1^f50.- Je suis aussi très étonné que M. l'Abbé B... n'ait pas payé, car il a donné 5^f à la fille en partant. Cela a été comme pour ces dames. Il a cru sans doute avoir affaire au cheval et à la voiture du Curé et aura donné un simple pourboire.

La conclusion est qu'au plus tôt il nous faut avoir un cheval. Economisez pour cela si c'est possible ou priez que les C^{tes} rendus que j'envoie en ce moment par centaines nous apportent une bonne moisson.

J'approuve bien votre projet de ~~instruction~~ conférence chaque dimanche.

M^{le} Bick n'est pas satisfaite de M^{le} Lagarde. Je crois qu'elle ne pourra pas la garder. Elle attendra cependant 2 ou 3 mois. C'est surtout son babil à tort et à travers qui la fatigue et qui nuit. Et puis elle ne sait presque rien faire et n'y voit pas assez pour tenir tout en ordre.

J'ai dit, je crois, le plus pressant. Priez



Spencey
not

beaucoup. Je ne vais pas une fois devant le S^t Sacram^t sans avoir une prière pour ~~vous~~chacune de vous, et pour vous tout particulièr^t. Faites de même! Et devenons des Saints, de grâce! Sans cela, nous ne ferons rien qui vaille.

Je vous bénis toutes et vous laisse pour 3 semaines sous la garde de Notre Seigneur, de Marie, de tous nos patrons de Béthanie et de nos bons anges gardiens!

Votre père,

fr. M Jean Joseph

Je n'aime pas vos signatures inachevées. Signez Henri en abrégé et Dominique en toutes lettres, c'est plus convenable et plus religieux. A Dieu!



Henri
Dominique

Il faut tout vous dire et cela pour vous.
Le R.P. Prugin est un de nos plus anciens religieux.
Il a été obligé il y a 10 ans de rentrer dans le mon-
de par suite d'une forte fièvre. Après quelques
mois ou quelques années de repos et de soins il a été
nommé curé d'une toute petite paroisse, encore assez
il trop de besogne pour lui. Il a répondu, à force de
privations et d'efforts, une toute petite rente, et
a demandé à entrer sous l'habit de notre Ordre. Le
Révérend Père Général a été touché de cette parole
toute et lui a permis de porter notre habit, mais il
n'est je crois que temporaire, et n'appartenant possi-
blement à aucun couvent. Il est maintenant dans les
R.P. Pères Prémontrés. Il avait été demandé par les
Bénédictines de Bonny, qui ont pris un autre avan-
gement.

Il vient de s'écrire un priant de lui faire
envoyer sa plus belle et que nous écrites.